

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-et-un avril à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Daniel ESTRADE, Maire.

Étaient présents : Mmes ARETTE, BROUGÉ, MANOTTE, ROCHER, MALIBERT, PEDURTHE, MENARD

MM. ESTRADE, MOULIS, CAZERES, PLAA

Absents excusés : MM. BARADAT, MASSOU, Mme DUMAS

M. **Secrétaire de séance** : Patricia MANOTTE

Travaux au Petit Foyer : acceptation des devis

Monsieur le Maire présente les devis obtenus dans le cadre de la rénovation du Petit Foyer.

Ces devis s'élèvent à :

- 1 745,75 € HT pour l'entreprise PEYRÉ (maçonnerie)
- 2 574,00 € HT pour l'entreprise 64 ELEC (électricité)
- 2 472,00 € HT pour l'entreprise MERIC (peinture)
- 2 634,00 € HT pour l'entreprise BIASON (porte, hors pose)

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** les devis présentés :

- 1 745,75 € HT pour l'entreprise PEYRÉ (maçonnerie)
- 2 574,00 € HT pour l'entreprise 64 ELEC (électricité)
- 2 472,00 € HT pour l'entreprise MERIC (peinture)
- 2 634,00 € HT pour l'entreprise BIASON (porte, hors pose)

➤ **DEMANDE** à Monsieur le Maire de les signer et de lancer les travaux.

Pour copie conforme au registre.

Le Maire,
D.ESTRADE